

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



GLOBAL DAIRY VENTURES



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

INDEX

1. Contexte et objectifs
2. Champ d'application
3. Engagements généraux
4. Objectifs spécifiques
5. Conformité et rapports
6. Amélioration continue : approbation, révision et communication

1. Contexte et objectifs

Chez **Global Dairy Ventures (GDV)**, nous reconnaissons que nos activités ont un impact sur l'environnement et nous assumons la responsabilité de le minimiser grâce à une gestion durable des ressources. Notre engagement en faveur de l'environnement est conforme à la législation en vigueur et aux meilleures pratiques du secteur laitier.

L'objectif de cette **politique environnementale** est d'établir les principes et les engagements de GDV afin de réduire son empreinte écologique, de promouvoir la durabilité tout au long de la chaîne de valeur et de garantir que nos activités contribuent à la protection de la planète.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à toutes les activités de GDV, y compris nos opérations internes, nos centres de production, de distribution et de logistique. Elle servira également de référence pour aligner nos fournisseurs et nos collaborateurs, en veillant à ce que nous partagions les mêmes normes environnementales.

3. Engagements généraux

Chez GDV, nous nous engageons à :

- **Respecter la réglementation environnementale en vigueur**, y compris la législation de l'Union européenne et les normes internationales applicables.
- **Réduire le gaspillage alimentaire** grâce à un système efficace de suivi des lots et en encourageant le don de produits propres à la consommation, afin d'éviter leur gaspillage et de générer un impact social positif.
- **Utilisation d'énergies renouvelables**
- **Gérer efficacement les ressources naturelles**, en réduisant la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières grâce à des processus optimisés et à une utilisation responsable des ressources naturelles.
- **Prévenir la pollution** en garantissant une gestion adéquate des déchets, des émissions et des rejets.
- **Réduire l'utilisation de substances chimiques** nocives pour l'environnement et la santé, en privilégiant des alternatives plus sûres et plus durables.
- **Promouvoir l'économie circulaire**, en privilégiant la réduction, la réutilisation et le recyclage dans tous nos processus.
- **Impliquer nos fournisseurs** dans la mise en œuvre de pratiques durables, conformément à notre Code de conduite des fournisseurs.



- **Mobilité et logistique durables** : intégrer des critères de durabilité dans le transport et la logistique, en encourageant l'efficacité énergétique, la réduction des émissions et l'optimisation des ressources dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.
- **Promotion des fournisseurs locaux** : privilégier l'approvisionnement de proximité afin de réduire les distances de transport, minimiser l'impact environnemental et renforcer l'économie locale.

4. Objectifs spécifiques

Chez **Global Dairy Ventures (GDV)**, nous traduisons notre engagement environnemental en actions concrètes visant à minimiser notre impact sur la planète. À travers ces objectifs spécifiques, nous cherchons à réduire les émissions, à optimiser l'utilisation des ressources, à encourager les pratiques durables dans notre chaîne de valeur et à promouvoir l'innovation pour un avenir plus responsable.

4.1. Réduction des émissions et efficacité énergétique

- Mesurer et réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans nos installations et notre chaîne de valeur.
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique dans nos opérations.

4.2. Gestion durable de l'eau

- Optimiser la consommation d'eau dans nos usines et minimiser les rejets.
- Appliquer des mesures de conservation et de traitement de l'eau afin de réduire l'impact sur les écosystèmes locaux.

4.3. Réduction et gestion des déchets

- Mettre en œuvre un **modèle zéro déchet**, en privilégiant la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage des matériaux dans toutes nos opérations.
- Gérer correctement les **déchets dangereux et non dangereux**, en assurant leur tri, leur traçabilité et leur élimination responsable par des **opérateurs agréés**.
- Mettre en place un **système de mesure et de suivi** permettant de collecter chaque année des données sur la production et le traitement des déchets, en collaboration avec les fournisseurs, les opérateurs logistiques et les centres de stockage.
- Promouvoir l'**achat de produits et de matériaux dont l'emballage est optimisé** à la source, en évitant les emballages inutiles et en privilégiant les options ayant un impact environnemental moindre.
- **Évaluer l'impact environnemental des emballages utilisés par nos fournisseurs**, en encourageant l'utilisation de matériaux recyclables, recyclés ou compostables dans le cadre de nos critères d'achat et d'approvisionnement responsables.

- **Suivre le pourcentage d'emballages** reçus qui sont recyclables, compostables ou réutilisables, en fixant des objectifs d'amélioration progressifs.
- **Encourager les fournisseurs à inclure des informations claires sur la gestion correcte des emballages en fin de vie** afin de faciliter leur valorisation et d'éviter leur élimination dans des décharges ou leur incinération.
- **Remplacer progressivement, lorsque cela est possible, les produits ou matériaux générant des déchets dangereux**, en privilégiant les alternatives ayant un impact environnemental moindre.

4.4. Gestion des produits chimiques

- GDV reconnaît que **l'identification et le contrôle des substances chimiques préoccupantes** constituent un élément essentiel de la gestion environnementale et des déchets. C'est pourquoi l'entreprise s'engage à :
- Demander à ses fournisseurs **de mettre à disposition les informations relatives aux substances chimiques potentiellement dangereuses** présentes dans leurs produits.
- Demander à ses fournisseurs **s'ils ont connaissance des ingrédients chimiques** et de tout **résidu à haut risque** potentiellement présent dans leurs produits. Cette consultation porte sur les connaissances du fournisseur et n'implique pas, à ce stade, l'exigence de données techniques spécifiques.
- Établir **des mesures et des objectifs progressifs pour la réduction ou l'élimination** des substances chimiques classées comme préoccupantes ou ayant un impact élevé sur l'environnement ou la santé humaine, tant dans ses processus internes que dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette approche s'inscrit dans le cadre de l'engagement de GDV en faveur d'une économie circulaire sûre et transparente, et du respect des normes internationales en matière de gestion environnementale responsable.

4.5. Protection de la biodiversité, bien-être animal et agriculture durable

- Veiller à ce que nos activités n'affectent pas les zones protégées, les habitats naturels ou les écosystèmes fragiles.
- Promouvoir le bien-être animal dans notre chaîne d'approvisionnement laitière, en veillant à ce que les fournisseurs respectent les normes définies dans le Code de conduite des fournisseurs de GDV.
- Encourager l'agriculture durable et l'approvisionnement responsable, en promouvant des pratiques respectueuses de la biodiversité.

4.6. Innovation et conception durable

- Intégrer des critères d'écoconception dans nos emballages, en réduisant l'utilisation de plastiques et de matériaux non recyclables.
- Encourager la circularité des produits et des processus afin de minimiser notre empreinte

 GLOBAL DAIRY VENTURES	POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	Code : PAM Date : 22/07/25 Page 6 de 7
---	-----------------------------------	--

environnementale.

4.7. Transport durable dans toutes nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement

Chez **Global Dairy Ventures (GDV)**, nous reconnaissons l'impact environnemental du transport dans notre chaîne de valeur et nous nous engageons à :

- Réduire notre empreinte carbone en optimisant les itinéraires, les chargements et les modes de transport efficaces.
- Encourager la mobilité durable pour les employés et les fournisseurs, en promouvant des alternatives à moindre impact environnemental.
- Intégrer des technologies propres lorsque cela est possible, telles que les véhicules électriques ou les biocarburants, afin de réduire les émissions dans nos opérations logistiques.
- Collaborer avec nos partenaires et fournisseurs pour promouvoir des pratiques de transport plus durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- GDV s'engage à progresser vers l'utilisation de méthodes de transport à moindre impact environnemental, tant pour les marchandises entrantes que sortantes. En collaboration avec les opérateurs logistiques, nous évaluons actuellement des alternatives qui privilégient le transport maritime, ferroviaire ou routier à haut rendement et qui réduisent ou éliminent le recours au transport aérien, sauf dans des cas exceptionnels justifiés. Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'un dialogue actif avec nos partenaires stratégiques, dans le but de définir des critères opérationnels et des indicateurs environnementaux qui guideront le choix des moyens de transport les plus durables tout au long de la chaîne logistique.
- GDV demande à ses opérateurs logistiques et à ses prestataires de transport d'adopter des outils de planification stratégique (tels que des logiciels d'optimisation des itinéraires) permettant de minimiser la consommation de carburant et l'empreinte carbone associée aux processus d'expédition. De même, elle encouragera ces fournisseurs à mettre en œuvre des programmes de formation pour les conducteurs et le personnel opérationnel, axés sur les techniques de conduite efficace et l'utilisation responsable des ressources énergétiques. Ces pratiques feront partie des critères ESG utilisés par GDV pour évaluer la performance environnementale de ses partenaires logistiques.

4.8. Culture de durabilité et de bien-être au travail

Promouvoir des pratiques durables dans l'environnement de travail, tant dans les bureaux que dans les espaces de télétravail, en encourageant l'utilisation efficace des ressources, la gestion correcte des déchets et les habitudes saines parmi les travailleurs.

Cette politique environnementale fait partie intégrante de notre stratégie de durabilité et sera évaluée périodiquement afin de garantir son application effective tant dans nos opérations que dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Pour plus d'informations sur les impacts et les responsabilités dans la chaîne de valeur, veuillez consulter le Code de conduite des fournisseurs.

 GLOBAL DAIRY VENTURES	POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	Code : PAM Date : 22/07/25 Page 7 de 7
---	-----------------------------------	--

5. Conformité et rapports

- GDV garantira le respect de cette politique en mettant en place des audits et des contrôles internes.
- L'impact environnemental de nos activités, y compris les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique, de réduction des émissions et de gestion des déchets, fera l'objet d'un rapport annuel.
- Nous encouragerons la transparence et la collaboration avec nos fournisseurs et nos clients, en partageant nos initiatives et nos réalisations en matière de développement durable.

Contrôle des versions

Version	Modifications apportées	Date d'entrée en vigueur
0.1	-	22/07/2025

Départements / Organes gouvernementaux concernés

Département / OG	Entité	Date
Élaboré par le Comité de Conformité GDV	GDV	22/07/2025
Approuvé par le PDG	GDV 	22/07/2025

Informations clés

Champ d'application (mondial / local)	Global
Principal responsable de sa surveillance	PDG